

# Statistiques

## DONNÉES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES EN BREF

### PROGRÈS SUBSTANTIELS DE LA SCOLARITÉ D'UNE GÉNÉRATION À L'AUTRE

par Denis Laroche

La mobilité scolaire cherche à établir la part respective de divers facteurs dans le mouvement des individus entre les divers niveaux de scolarité d'une génération à l'autre. En prenant le niveau d'éducation de l'un ou l'autre parent comme référence, il est possible d'établir dans quelle mesure les individus d'une population, en tant que fils ou fille, sont parvenus à progresser dans l'échelle de la scolarisation dans l'intervalle d'une génération. Cette comparaison permet d'observer l'ampleur de même que l'amplitude, mesurée par le nombre d'échelons franchis, des mouvements individuels d'ascension ou de régression dans l'échelle de la scolarité d'une génération à l'autre.

Les facteurs sous-jacents à ces mouvements peuvent être d'une nature structurelle (telle l'intervention de l'État) et entraîner des changements pour l'ensemble de la population. La mobilité scolaire peut également dépendre de l'origine sociale (auquel cas, la scolarité atteinte sera associée de près à celle des parents); elle peut également résulter de facteurs purement individuels, comme les goûts et les aptitudes (auquel cas, les résultats présenteront un caractère plus aléatoire).

L'Enquête sociale générale de 1994 réalisée par Statistique Canada a recueilli des données sur la scolarité atteinte par les répondants et celle de leurs parents. Les répondants de moins de 25 ans sont exclus de l'analyse. Une forte proportion de ce groupe d'âge poursuit des études de niveau postsecondaire souvent au-delà du cap de la vingtaine. L'inclusion de ce groupe d'âge aurait pour effet de sous-estimer l'ampleur de la mobilité scolaire entre les répondants et leurs parents.

L'échelle des niveaux de scolarisation comprend six échelons. Les trois échelons supérieurs portent sur la scolarité de niveau postsecondaire et distinguent,

en ordre décroissant, les détenteurs d'un diplôme universitaire, les titulaires d'un diplôme collégial, et les personnes qui ont effectué des études universitaires ou collégiales partielles. Les trois échelons suivants regroupent la population dont la scolarité ne dépasse pas le stade des études secondaires et différencient les participants ayant complété 11-13 ans de scolarité, ceux avec 9-10 ans de scolarité, et ceux ayant 8 années ou moins de scolarité.

Voici quelques résultats sur l'ampleur des mouvements d'ascension ou de régression dans l'échelle de la scolarité et sur les composantes de la mobilité scolaire au Québec. Des résultats plus complets paraîtront bientôt sous le titre *D'une génération à l'autre : évolution des conditions de vie, volume II*.

#### Forte mobilité scolaire ascendante au Québec

Le sommaire de la mobilité scolaire, présenté au tableau de la page suivante, confirme que les 25 ans et plus ont atteint un niveau d'instruction nettement plus élevé que leurs parents. La proportion des 25 ans et plus, avec une

mobilité scolaire ascendante, dépasse en général les 65 %, autant chez les hommes que chez les femmes, que le point de référence choisi soit le père ou la mère des participants. La proportion des hommes en ascension dépasse cependant celle des femmes. Ce sont notamment les hommes comparés à leur mère qui enregistrent une ascension avec la plus grande fréquence, alors que la proportion approche les 74 %. Une telle situation découle surtout du fait que les mères des 25 ans et plus se caractérisent par une scolarité en général moindre que celle des pères.

La proportion des répondants sans mobilité scolaire par rapport à l'un ou l'autre parent varie entre 22 et 29 %, la plus faible proportion étant enregistrée par les fils par rapport à leur mère. En contrepartie de la mobilité ascendante plus grande chez les hommes, la proportion des femmes sans mobilité scolaire s'avère plus importante, par une marge de 3 à 6 points de pourcen-

### Table des matières

Progrès substantiels de la scolarité d'une génération à l'autre .....	1
Les disparus de 1995 .....	4
Une nouvelle étude du Bureau de la statistique du Québec .....	6
Les revenus de sources privées demeurent à de très bas niveaux .....	7

tage, que chez les hommes. Enfin, les cas de régression scolaire ne concernent qu'une fraction restreinte des répondants (entre 4 et 7 % environ) au Québec.

L'amplitude de la mobilité ascendante est considérable : chez les hommes, près de 32 % enregistrent une progression de trois échelons ou plus relativement à leur père, contre près de 38 % comparés à leur mère. Dans le cas des femmes, les proportions correspondantes s'avèrent légèrement inférieures, soit 30 % par rapport à leur père et 32 % relativement à leur mère.

Cette mobilité de grande amplitude profite aux hommes et aux femmes en proportions comparables. Dans le total des cas de mobilité ascendante, la proportion de ceux qui ont franchi trois échelons ou plus se situe dans une fourchette variant entre 47 et 51 %. La mobilité ascendante a maintenant pour

effet de conduire aussi souvent les hommes que les femmes à des niveaux de scolarité plus élevés, alors qu'une enquête analogue réalisée en 1986 laissait voir que la mobilité ascendante de grande amplitude profitait aux hommes de manière plus fréquente.

### La mobilité structurelle prédomine

Le second tableau permet de distinguer la mobilité de circulation de la mobilité structurelle. Cette dernière découle de la tendance à la hausse du niveau de scolarité d'une génération à l'autre. Pour sa part, la mobilité de circulation est obtenue de manière résiduelle : il s'agit de la proportion des 25 ans et plus qui reste, après déduction des répondants sans mobilité et des personnes dont la mobilité est de nature structurelle.

Parfois appelée mobilité « nette », la mobilité de circulation traduit la « liberté » dont peuvent se prévaloir les individus pour se façonner une destinée conforme à leurs goûts et aptitudes personnelles, quitte à déroger parfois aux attentes familiales ou sociales. La mobilité structurelle représente, quant à elle, la composante « obligée » de la mobilité, du fait qu'elle résulte de la transformation de la structure de la scolarisation des répondants par rapport à celle de l'un ou l'autre parent. Une telle transformation peut être imposée, notamment avec la hausse de l'âge scolaire obligatoire ou l'élévation des critères de recrutement des entreprises.

## Amplitude de la mobilité scolaire intergénérationnelle de la population de 25 ans et plus, relativement au père et à la mère, selon le sexe, Québec, 1994

Mobilité par échelons	Québec			
	Hommes <sup>1</sup>		Femmes <sup>2</sup>	
	Père	Mère	Père	Mère
	%			
Ascension de 5 échelons	7,2	8,8	4,8	4,8
Ascension de 4 échelons	13,8	14,1	15,6	15,0
Ascension de 3 échelons	10,9	14,7	9,6	12,2
Ascension de 2 échelons	20,7	21,6	19,3	19,1
Ascension de 1 échelon	15,8	14,7	14,5	15,1
Sans mobilité	26,1	22,0	29,0	28,0
Régression de 1 échelon	3,8	2,1	3,4	3,5
Régression de 2 échelons	1,3	1,3	2,7	1,8
Régression de 3 échelons	0,3	0,5	1,0	0,4
Régression de 4 échelons	0,3	0,4	0,1	0,1
Régression de 5 échelons	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Proportion totale en ascension</b>	<b>68,3</b>	<b>73,9</b>	<b>63,8</b>	<b>66,2</b>
<b>Proportion sans mobilité</b>	<b>26,1</b>	<b>22,0</b>	<b>29,0</b>	<b>28,0</b>
<b>Proportion totale en régression</b>	<b>5,6</b>	<b>4,1</b>	<b>7,1</b>	<b>5,8</b>

1. Le nombre d'observations est le suivant : Père=718 Mère=755.

2. Le nombre d'observations est le suivant : Père=906 Mère=972.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale 1994, fichier de microdonnées.

On ne peut déterminer si la situation d'un individu en particulier par rapport à l'un ou l'autre de ses parents résulte de la mobilité de circulation ou de la mobilité structurelle. Le fractionnement de la mobilité entre ses composantes est une opération conceptuelle qui relève du niveau de la société globale et non de celui des individus (Merllié, 1994, p. 100).

Il ressort de l'Enquête sociale générale de 1994, que près de 45 % des femmes ont une mobilité de nature structurelle par rapport à leur père, contre un peu plus de 47 % dans le cas des hommes. La mobilité structurelle occupe une part semblable lorsque les répondants sont comparés avec leur mère. Dans ce cas, 45 % des femmes ont une mobilité de nature structurelle, contre 49 % des hommes.

La mobilité de circulation occupe une place de moindre importance. Ainsi, avec une classification de la scolarité en six niveaux, près de 27 % des hommes ont fait l'objet d'une mobilité dite de « circulation » par rapport à leur père, qu'elle soit ascendante ou descendante. Chez les femmes, la mobilité de circulation touche 26 % des répondantes. Une fois de plus, la situation reste comparable si c'est la mère qui est choisie comme point de référence, alors que la mobilité de circulation rejoint 29 % des hommes et 27 % des femmes.

En somme, ce sont les facteurs de nature structurelle qui occupent la place prépondérante dans la mobilité scolaire observée au Québec, rassemblant entre 45 et 50 % de la population de 25 ans et plus. Cette mobilité structurelle semble jouer un rôle un peu plus impor-

tant si les répondants sont comparés à leur père plutôt qu'à leur mère.

La forte mobilité scolaire ascendante coïncide avec la forte mobilité sociale ascendante observée au Québec. Les individus qui ont effectué une progression de plusieurs échelons dans l'échelle des statuts sociaux se caractérisent, en grande majorité, par la possession d'un diplôme de niveau postsecondaire (Gauthier *et al.*, 1997, p. 191). Il faut recourir à des modèles causals pour établir la part exacte de la filiation entre la scolarité des parents, celle des enfants ainsi que le statut social atteint (Mata, 1997).

**Composantes de la mobilité scolaire intergénérationnelle de la population de 25 ans et plus, relativement au père ou à la mère des répondants, nomenclature à six catégories selon le groupe d'âge et le sexe, Québec, 1994**

	Hommes		Femmes	
	Père	Mère	Père	Mère
	%			
1- Sans mobilité	26,1	22,0	29,0	28,0
2- Mobilité structurelle	47,2	49,3	44,8	45,0
3- Mobilité de circulation	26,7	28,7	26,2	27,0

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale 1994, fichier de microdonnées.

**Références**

GAUTHIER, Hervé *et al.*, 1997, *D'une génération à l'autre : évolution des conditions de vie, volume 1*, Bureau de la statistique du Québec, 257 p.  
 MATA, Fernando, 1997, *Transmission du niveau de scolarité et du statut socio-économique entre générations : un regard sur les immigrants, les membres de minorités visibles et les autochtones*, Série des documents de travail sur la Dynamique du revenu et du travail, Statistique Canada, cat. 97-07, 67 p.  
 MERLLIÉ, Dominique, 1994, *Les enquêtes de mobilité sociale*, Coll. Le sociologue, Presses universitaires de France, Paris, 254 p.

## LES DISPARUS DE 1995

par Louis Duchesne

La grande faucheuse semble ne pas frapper au hasard, mais cibler ses victimes et utiliser divers moyens pour parvenir à ses fins. Les personnes qui décèdent sont de plus en plus âgées et meurent de causes bien différentes selon qu'elles sont jeunes ou vieilles.

### Un portrait du dernier âge

On compte en 1995 près de 53 000 décès, soit 27 972 décès masculins et 24 750 décès féminins. Il y a donc 13 % plus d'hommes que de femmes qui meurent. On pourrait s'attendre à plus de décès féminins que masculins, puisqu'il y a dans la population âgée plus de femmes que d'hommes, mais les taux de mortalité masculins sont supérieurs aux taux féminins. En fait, il y a une grande inégalité entre les sexes face à la mort et l'espérance de vie des femmes dépasse de près de sept ans celle des hommes.

L'inégalité entre les âges est encore plus forte que celle entre les sexes et les décès sont de plus en plus concentrés aux âges élevés, mais c'est évidemment une inégalité souhaitable, puisqu'il est préférable de vivre le plus longtemps possible. La figure illustre, à la façon des pyramides des âges, la structure par sexe et par âge des personnes décédées en 1995.

La grande majorité des disparus de 1995 sont des personnes âgées; 68 % des hommes décédés et 81 % des femmes décédées sont âgés de 65 ans ou plus. Il y a très peu de décès chez les jeunes, bien que la première année soit un cap difficile. On compte 473 décès de bébés de moins d'un an en regard d'une dizaine seulement par année d'âge chez les enfants de 5 à 10 ans.

Jusqu'aux âges très avancés, on dénombre beaucoup plus de décès d'hommes que de femmes. Avant 65 ans, par exemple, il y a près de deux fois plus de décès masculins que féminins. Au pre-

mier coup d'oeil, on voit bien que c'est entre 70 et 80 ans qu'il y a le plus de décès chez les hommes, alors que c'est entre 80 et 90 ans chez les femmes.

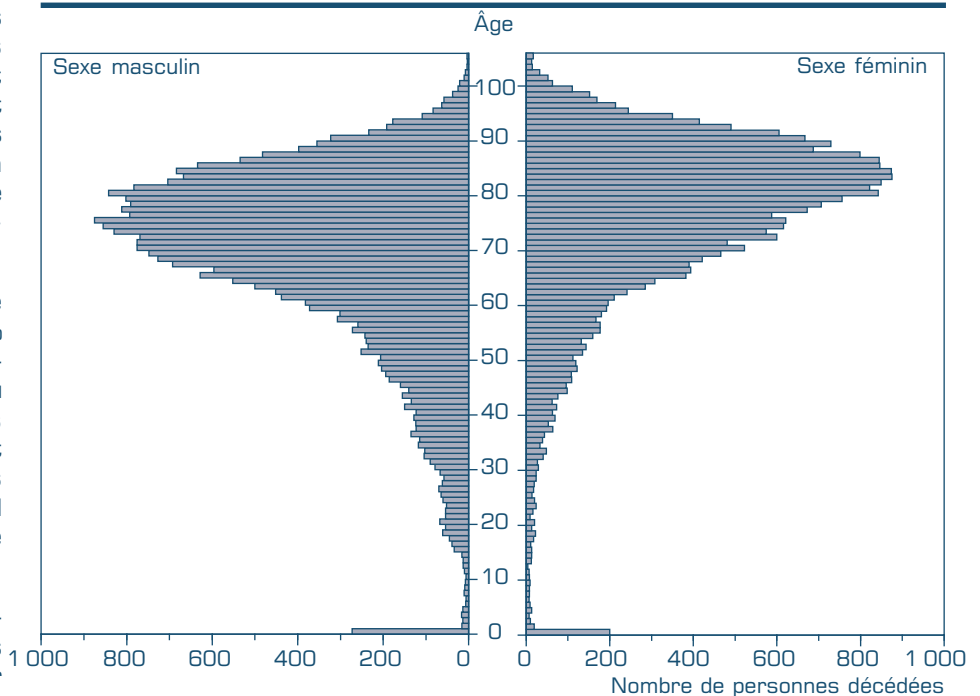
Notons que l'effectif de la population par âge est évidemment un facteur du nombre de décès et que le calcul de taux et de quotients de mortalité permet de mesurer plus adéquatement les conditions de mortalité<sup>1</sup>, mais la structure brute du nombre de personnes décédées est quand même saisissante.

Le vieillissement de la population et le recul de la mortalité amènent une concentration de plus en plus forte des décès aux âges élevés : si aujourd'hui, près des trois quarts des personnes qui décèdent sont âgées de 65 ans ou plus, ce n'était le cas que de 45 % au début des années 50 et, selon les projections, 94 % des personnes décédées pendant l'année 2040 seront âgées d'au moins 65 ans.

### On ne meurt pas de la même façon à 20 ans et à 80 ans

Il y a dans la *Classification internationale des maladies* des milliers de causes qu'il faut regrouper par grandes catégories. Les maladies de l'appareil circulatoire avec 36 % des décès et les cancers avec 29 % sont, et de loin, les principa-

Structure par sexe et âge de la population décédée en 1995, Québec



Source : Bureau de la statistique du Québec.

1. On trouve dans la publication du Bureau de la statistique du Québec (disponible aux Publications du Québec), *La situation démographique au Québec*, un chapitre et de nombreux tableaux et graphiques sur la mortalité.

les causes de décès en 1995. Les maladies de l'appareil respiratoire emportent 9 % des personnes décédées, celles de l'appareil digestif, 4 %, tandis que 7 % des décès sont attribuables à des traumatismes ou des empoisonnements.

Si on regarde par groupe d'âge la cause de décès, on se rend compte que l'on ne meurt pas des mêmes causes aux différents âges de la vie. Chez les jeunes hommes de 20-24 ans par exemple, les suicides et les accidents de véhicule sont responsables de 36 % et de 27 % respectivement des décès, alors que dans l'ensemble des causes des personnes âgées, l'importance relative de ces causes est très réduite. En revanche, les maladies de l'appareil circulatoire, rares chez les jeunes, emportent un grand nombre de personnes âgées; près de la moitié des femmes de 80-84 ans meurent d'une maladie de l'appareil circulatoire. On note l'importance du sida chez les hommes dans la trentaine; chez les 30-34 ans, le sida est responsable de 21 % des décès (en regard de seulement 4 % chez les femmes). Le cancer est important chez les femmes d'âge moyen; plus de la moitié des femmes décédées à 50-54 ans sont victimes d'un cancer. Notons que cette répartition des décès selon la cause ne renseigne pas sur l'incidence de la mortalité; ainsi, par exemple, le taux de suicide est assez constant selon l'âge, mais la proportion des personnes âgées qui décèdent par suicide est très faible en regard de celle des jeunes aux âges où le nombre total de décès est beaucoup plus faible.

Tout le monde finit par disparaître un jour, mais les hommes sont fauchés à de plus jeunes âges que les femmes. Comme la mortalité continue à baisser, les voyageurs du grand départ seront de plus en plus concentrés aux grands âges.

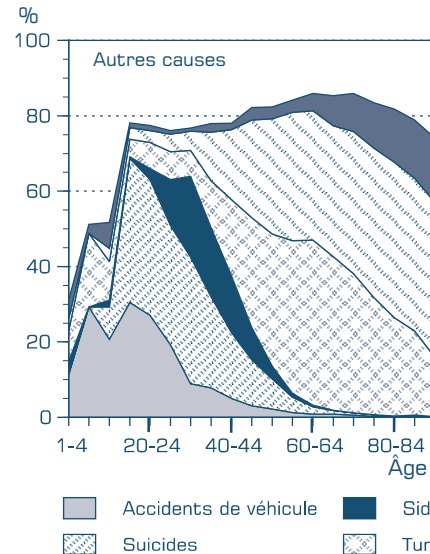
**Décès selon certaines causes, par sexe, Québec, 1995**

Cause	Sexe masculin		Sexe féminin		Total	
	n	%	n	%	n	%
<b>Tous âges</b>	<b>27 972</b>	<b>100,0</b>	<b>24 750</b>	<b>100,0</b>	<b>52 722</b>	<b>100,0</b>
Sida	529	1,9	57	0,2	586	1,1
Tumeurs	8 487	30,3	7 022	28,4	15 509	29,4
Côlon	664	2,4	736	3,0	1 400	2,7
Trachée, bronches, poumon	3 047	10,9	1 411	5,7	4 458	8,5
Sein	15	0,1	1 272	5,1	1 287	2,4
Prostate	847	3,0	0	0,0	847	1,6
Diabète sucré	667	2,4	724	2,9	1 391	2,6
Appareil circulatoire	9 548	34,1	9 406	38,0	18 954	36,0
Cardiopathies ischémiques	5 983	21,4	5 034	20,3	11 017	20,9
Infarctus aigu du myocarde	3 533	12,6	2 742	11,1	6 275	11,9
Maladies vasculaires cérébrales	1 425	5,1	1 952	7,9	3 377	6,4
Artères, artérioles, capillaires	562	2,0	501	2,0	1 063	2,0
Appareil respiratoire	2 564	9,2	2 040	8,2	4 604	8,7
Pneumonie	597	2,1	691	2,8	1 288	2,4
Grippe	10	0,0	19	0,1	29	0,1
Bronchite, emphysème, asthme	394	1,4	260	1,1	654	1,2
Appareil digestif	998	3,6	952	3,8	1 950	3,7
Cirrhose du foie	392	1,4	204	0,8	596	1,1
Traumatismes et empoisonnements	2 514	9,0	1 107	4,5	3 621	6,9
Accidents de véhicules à moteur	543	1,9	266	1,1	809	1,5
Suicides	1 144	4,1	298	1,2	1 442	2,7
Homicides	84	0,3	46	0,2	130	0,2

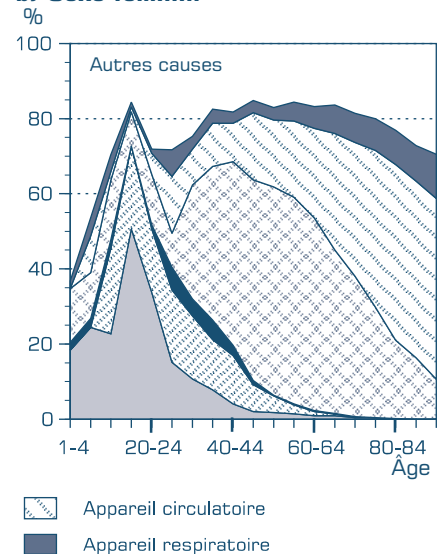
Source : Bureau de la statistique du Québec.

**Répartition des décès selon la cause, le sexe et le groupe d'âge, Québec, 1995**

**a) Sexe masculin**



**b) Sexe féminin**



Source : Bureau de la statistique du Québec.

## UNE NOUVELLE ÉTUDE DU BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

Par Hervé Gauthier

Le BSQ a publié en juillet dernier *D'une génération à l'autre : évolution des conditions de vie, volume I*. L'article sur le « bilan social des générations », paru dans le dernier bulletin (juin 1997), présentait les grandes constatations du chapitre 7 qui portait sur l'interdépendance des générations en ce qui a trait aux dépenses publiques.

Nous présentons ici deux exemples choisis parmi les autres thèmes de la publication.

Dans le domaine de la vie familiale, l'un des changements les plus saisissants concerne la taille de la fratrie. L'environnement familial des enfants d'aujourd'hui se caractérise par une grande homogénéité. Ainsi, en 1991, près d'un enfant sur quatre est le seul enfant dans la famille, alors que sept enfants sur dix n'ont qu'un ou deux frères ou sœurs. Les générations qui étaient jeunes dans les années 50 vivaient une plus grande diversité. En 1951, près du tiers des enfants résidaient avec au moins cinq frères ou sœurs; seulement un enfant sur dix vivait seul avec ses parents et le tiers, avec un ou deux frères ou sœurs.

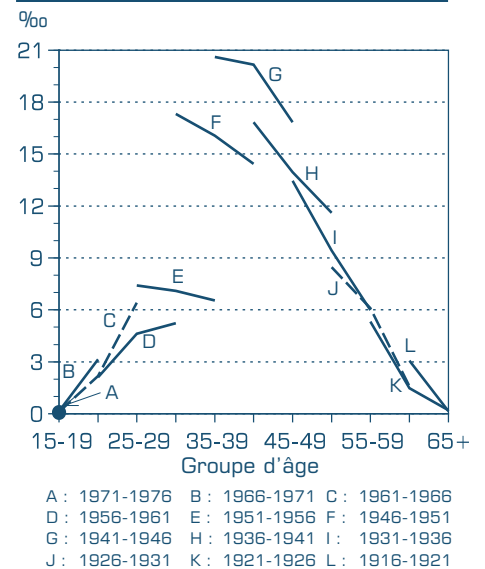
Le domaine des professions a fait aussi l'objet d'une étude particulière. Il existe plus de 500 professions, de sorte qu'il

a fallu chercher des évolutions types de l'activité professionnelle par génération. Le cas présenté ci-après met en relief les phénomènes de vagues qui caractérisent l'embauche dans de nombreuses professions. La figure illustre le taux d'activité dans la profession d'enseignantes au niveau secondaire au cours de la période 1981-1991. Les générations 1936 à 1951 sont entrées sur le marché du travail au moment de l'expansion de la population scolaire. Ces générations (courbes F, G et H, sur la figure) ont le taux de participation à la profession le plus élevé. Par la suite, les générations nées après 1951, arrivées sur le marché du travail dans les années 70 et 80, ont fait face à une population scolaire en décroissance : leur taux d'activité dans la profession est très bas. Cette configuration particulière des taux d'activité explique le grand nombre de retraites prises à l'occasion du programme spécial qui s'est terminé en juillet dernier.

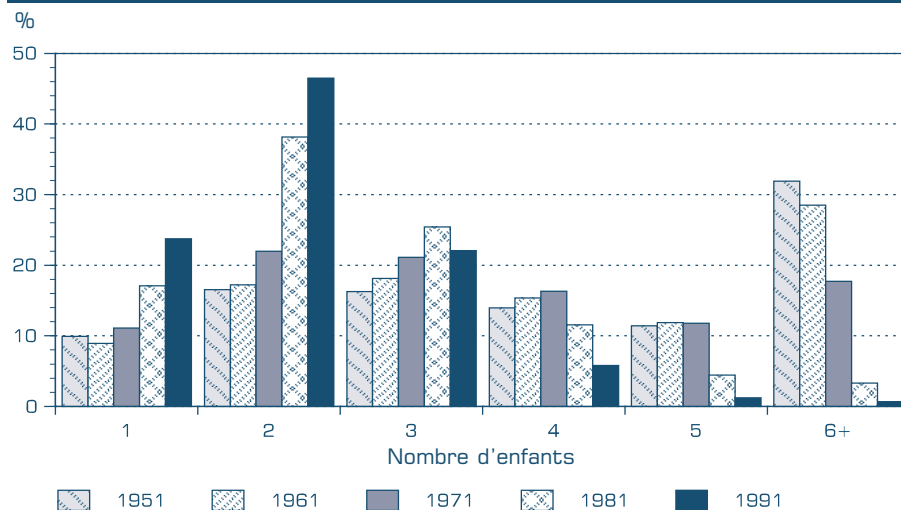


Ce sont là deux exemples tirés du chapitre 2 sur « la situation familiale » et du chapitre 4 sur « les professions ». La publication aborde en outre d'autres thèmes, tels la structure par âge et par sexe, l'éducation, le revenu et la mobilité sociale, toujours avec la même approche descriptive des comportements des générations et de leurs caractéristiques. D'autres thèmes à l'étude feront l'objet d'un second volume qui paraîtra au début de 1998.

### Taux d'activité par génération dans la profession d'enseignantes au niveau secondaire, Québec, 1981-1991



### Répartition des enfants selon la taille de la fratrie, 1951-1991



Source : Statistique Canada, Recensements du Canada.

Source : Statistique Canada, Recensements du Canada, 1981, 1986 et 1991.



## LES REVENUS DE SOURCES PRIVÉES DEMEURENT À DE TRÈS BAS NIVEAUX

par Sylvie Jean

Le BSQ publiait à la fin de 1996 *Les conditions de vie au Québec : un portrait statistique*. Plusieurs composantes des conditions de vie, qui peuvent être mesurées à l'aide des statistiques disponibles, y sont abordées, dont le revenu. En effet, le revenu permet de mesurer la quantité de biens et services qu'un ménage peut se procurer et constitue, de ce fait, un des principaux indicateurs de niveau de vie d'une société et de ses membres.

Le revenu, en plus d'être lié aux caractéristiques socio-démographiques des individus (âge, sexe, scolarité, forme d'emploi, statut d'activité), est grandement influencé par l'activité économique en général, ses fluctuations conjoncturelles et ses transformations structurelles. Ainsi, le chômage élevé, associé au phénomène de restructuration industrielle, a eu un impact majeur sur les revenus au cours des dernières décennies. En outre, les importants changements dans les modes de vie, notamment la participation accrue des femmes au marché du travail, l'augmentation des ruptures d'unions et la réduction de la taille des familles, touchent à la fois les conditions de vie et le revenu des familles et des individus.

Le présent texte suit l'évolution, en dollars constants de 1995, du revenu des familles et des personnes seules au Québec de 1973 à 1995, selon qu'il provienne de sources privées ou de transferts gouvernementaux. Les données de la publication concernant les conditions de vie sont ici mises à jour afin d'y inclure les années 1994 et 1995.

### En 1995, le niveau des revenus privés se compare à celui de 1973...

Bien qu'il demeure stable de 1994 à 1995, le revenu moyen de sources privées (revenus d'emploi, intérêts de placement et rentes privées) de l'ensemble des unités familiales (personnes seules et familles) se compare au niveau de 1973. En effet, en dollars constants de 1995, le revenu privé des unités familia-

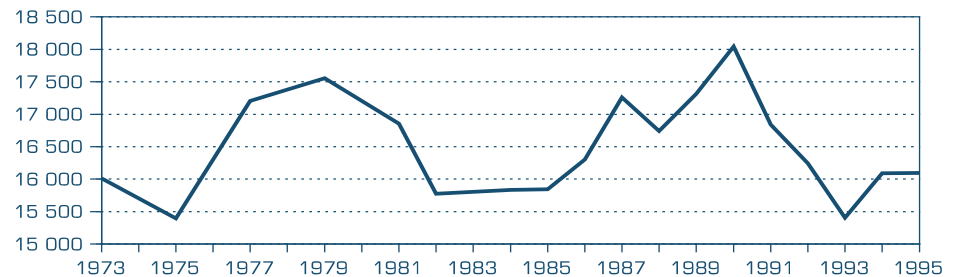
les atteint 33 300 \$ en 1995, alors qu'il était de 33 700 \$ en 1973.

Entre 1973 et 1995, il se produit des fluctuations de revenu assez importantes associées aux périodes successives

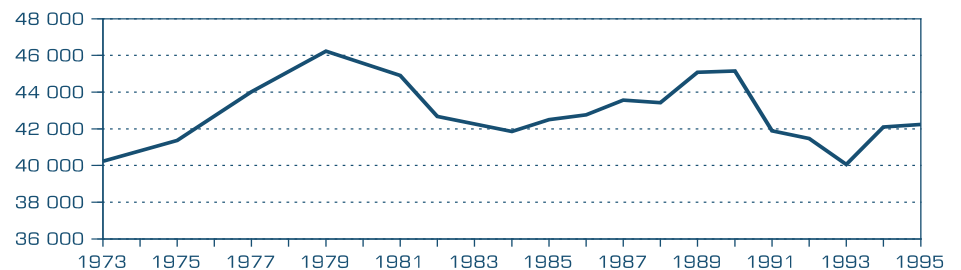
de récession et de reprise économiques. Le revenu privé augmente régulièrement jusqu'au début des années 80, pour diminuer jusqu'en 1985 et augmenter de nouveau jusqu'en 1989, alors qu'il atteint à peine le niveau de 1977 (37 000 \$ par rapport à 37 100 \$). De 1989 à 1993, il chute à nouveau (- 13 % sur quatre années) et augmente de 4 % de 1993 à 1994, puis est presque stable entre 1994 et 1995 (- 0,5 %). Malgré tout, en 1995, le revenu des unités familiales est de beaucoup inférieur à celui de 1979

### Revenu privé moyen en dollars constants (1995)

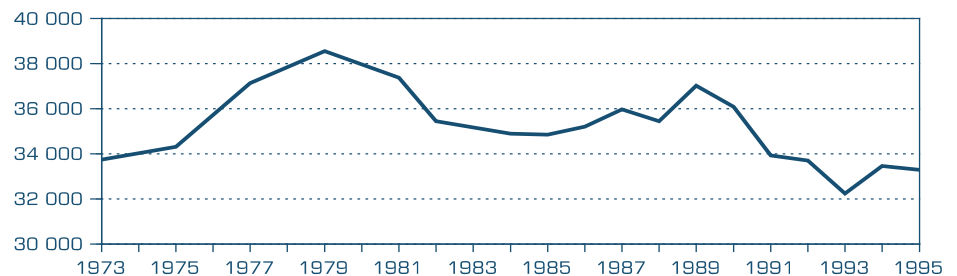
#### a) Personne seule



#### b) Famille



#### c) Ensemble des unités



Source : Statistique Canada, *Enquête sur les finances des consommateurs* (totalisations effectuées par le BSQ).

qui atteignait alors 38 600 \$, soit une différence de 5 200 \$ en dollars constants de 1995.

Le fait de vivre seul ou en famille influence considérablement le niveau de vie. En 1995, le revenu privé des personnes seules s'élève à 16 100 \$ contre 42 200 \$ chez les familles. Les tendances à la hausse et à la baisse sont similaires, bien que plus accentuées chez les personnes seules que chez les familles. Par exemple, de 1984 à 1990, les revenus privés augmentent de 14 % chez les personnes seules et de 8 % chez les familles, tandis que de 1990 à 1993, la baisse du revenu privé des personnes seules est de 15 %, contre 11 % chez les familles. Par rapport à 1973, le revenu privé des personnes seules est stable à + 0,5 %, alors que celui des familles connaît une hausse de 5 %.

**...tandis que les revenus de transfert doublent**

Les revenus de transfert des unités familiales augmentent régulièrement depuis 1973, en dépit des baisses notées entre 1977 et 1979 (- 7 %), entre 1985 et 1987 (- 6 %) et entre 1994 et 1995 (- 5 %). Par ailleurs, les plus fortes hausses correspondent aux années de récessions; de 1981 à 1982, les revenus de transfert ont augmenté de 19 % et de 1990 à 1991, de 9 %. En effet, certains programmes de transferts gouvernementaux, comme l'assurance-emploi et les programmes

d'assistance sociale, sont particulièrement sensibles à la conjoncture économique.

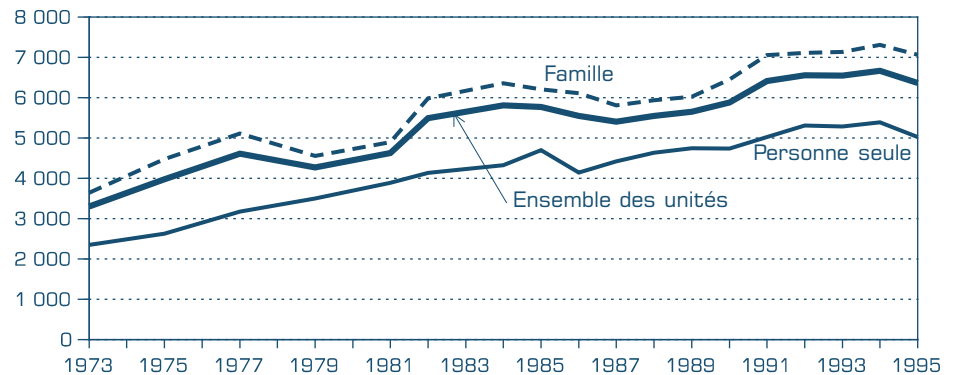
Chez les personnes seules, le mouvement à la hausse est plus constant; les seules baisses sont observées entre 1985 et 1986 (- 12 %) et entre 1994 et 1995 (- 7 %). De 1973 à 1995, l'augmentation totale de leurs revenus de transfert se chiffre à 114 % (2 350 \$ à 5 020 \$), contre 94 % chez les familles (3 640 \$ à 7 060 \$).

La part du revenu total provenant des transferts gouvernementaux ne cesse donc d'augmenter de 1973 à 1995, passant de 13 à 24 % chez les personnes seules, et de 8 à 14 % chez les familles. Par ailleurs, la part que représente le revenu disponible (revenu total

moins l'impôt sur le revenu fédéral et provincial) dans le revenu total diminue graduellement durant ces quelque 20 ans. En 1973, le revenu disponible des personnes seules équivalait à 87 % de leur revenu total, contre 81 % en 1995. Chez les familles, cette proportion passe de 86 % à 80 %.

Ainsi, le bas niveau des revenus de sources privées est en partie compensé par des revenus de transfert plus importants, qui entraînent par contre des hausses d'impôts, contribuant à leur tour à réduire le revenu disponible. Le niveau de vie des unités familiales, du seul point de vue de leur revenu disponible, montre donc peu de progrès depuis 20 ans.

**Revenu de transfert moyen en dollars constants (1995)**



Source : Statistique Canada, *Enquête sur les finances des consommateurs* (totalisations effectuées par le BSQ).

Ce bulletin est publié par le :

Il est réalisé à la :

Sous la direction de :

Pour plus de renseignements  
veuillez communiquer avec :

Internet :

Courrier électronique :

Bureau de la statistique du Québec

Direction des statistiques socio-démographiques

Claude Dionne

Sylvie Jean, chargée de projet  
200, chemin Sainte-Foy 2<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec)  
G1R 5T4  
Tél. : (418) 691-2406

<http://www.bsq.gouv.qc.ca>

[Demographie@bsq.gouv.qc.ca](mailto:Demographie@bsq.gouv.qc.ca)



Bureau de la statistique du Québec